Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Circonscription
Pont-Sainte-Maxence

Réseau d'**A**ides **S**pécialisées aux **E**lèves en **D**ifficulté

Le R.A.S.E.D est un dispositif gratuit prévu par le Ministère de l'Education Nationale qui intervient dans l'école de votre enfant.

En collaboration avec les enseignants et les parents, les membres du réseau sont chargés d'aider les élèves à surmonter les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans les apprentissages et dans la vie de l'école.

(Missions du RASED : B.O n°19 du 9 mai 2002, circulaire 111 et 113 ; B.O n°31 du 28 août 2014, circulaire 2014-107)

Les personnels du RASED sont amenés à :

- ✓ Rencontrer les enfants à la demande des enseignants
- ✓ Rencontrer les familles pour décider de l'aide à envisager
- ✓ Proposer des aides pédagogiques adaptées
- ✓ Informer sur les différentes aides extérieures à l'école (CMPP, orthophonie…)

Ce sont des aides dispensées par des enseignants spécialisés et un psychologue de l'éducation nationale.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maitre E) :

Avec lui, on travaille en petits groupes quand c'est trop dur, quand ça va trop vite, quand on mélange tout … bref quand on ne sait pas comment faire pour lire, écrire, calculer, …quand on a peur de rater.

Avec le maitre E, l'élève apprend à réfléchir, à se souvenir, à savoir faire.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle (maitre G) :

On va avec lui quand on n'arrive pas à travailler parce qu'on est trop timide, trop agité, qu'on a trop de soucis ou de pensées dans la tête…

En parlant, en dessinant, en jouant, en créant, l'enfant arrive à se libérer de ce qui l'empêche d'apprendre.

Le psychologue de l'Education nationale :

Il fait le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures et favorise la communication entre tous.

Pour comprendre le fonctionnement de l'enfant et l'aider le mieux possible il réalise des observations en classe et/ou rencontre l'enfant en individuel (entretien, dessins et tests éventuels)

Comment contacter le RASED ?

Dans un premier temps, si vous constatez des difficultés chez votre enfant, le premier interlocuteur reste l'enseignant de la classe.
Vous pouvez tout d'abord le rencontrer pour évoquer les difficultés et essayer de trouver des solutions ensemble.

Par la suite, vous avez aussi la possibilité de contacter directement les membres du RASED :

- par téléphone (en cas d'absence laisser un message avec vos coordonnées):

- par email

Enfin, l'enseignant peut lui aussi faire une demande d'aide au RASED lorsque les aides mises en place en classe ne suffisent pas. Les parents sont informés par l'enseignant de la démarche.